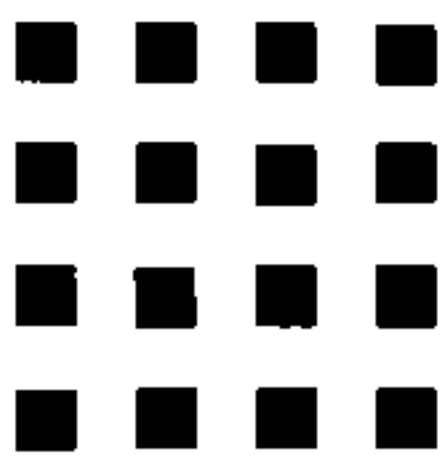




**SODECOM
DEPONDY
& ASSOCIES**

COMMISSAIRES AUX COMPTES



PIERRE ETOILE GESTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Assemblée du 25 octobre 2007

MEMBRE DU GROUPE **ex&com**

SARL AU CAPITAL DE 100 000 €. R.C.S. NANTERRE B 380 176 016 00018

FR 23380176016

SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

18, rue Hoche, B.P. 64 . 92133 Issy-Les-Moulineaux cedex

Tél : 33 (1) 41 90 18 18 . fax : 33 (1) 47 36 42 22

E-mail : sda@ex-et-com.fr . Web : www.ex-et-com.fr

PIERRE ETOILE GESTION

77 rue Marcel Dassault
92 100 Boulogne

RCS Nanterre B 398 540 740

RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée du 25 octobre 2007

Madame et Messieurs les Associés,

Lors de votre Assemblée générale du 4 octobre 2007, vous avez nommé la société SODECOM DEPONDT & ASSOCIES commissaire à la transformation.

En application de l'article L.223-43 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée.

Nos contrôles ont été effectués à partir des comptes annuels de la SARL PIERRE ETOILE GESTION au 31 juillet 2006. Nous avons également pris connaissance du projet de comptes annuels au 31 juillet 2007.

Nous avons examiné ces comptes en effectuant les diligences correspondant à un examen limité conformément aux normes de la Profession.

fill

La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- Le projet de comptes annuels au 31 juillet 2007, les comptes au 31 juillet 2006 et les comptes au 31 juillet 2005 présentent des structures comparables ;
- Les résultats nets sont faibles mais stables ;
- Les capitaux propres, de 405.349 € au 31 juillet 2006 sont nettement supérieurs au capital social de 200.000 € et représentent plus de la moitié du passif du bilan, ce qui constitue un gage d'indépendance financière ;
- Le fonds de roulement est positif, signe de structure financière saine.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Conformément aux dispositions de l'article L 224-3 du Nouveau Code de Commerce étendues par l'article 100 de la Loi du 15 mai 2001, nous avons examiné la situation financière de votre société au regard des comptes annuels au 31 juillet 2006 et du projet de comptes annuels au 31 juillet 2007.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social à cette date.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Issy-les-Moulineaux,
le 16 octobre 2007

SODECOM DEPONDT & ASSOCIES
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

Marie-Christine CHATELLIER

Marie - Christine Chatellier